

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE
COMMANDEMENT DE LA GENDARMERIE NATIONALE
3EME COMMANDEMENT REGIONAL DE LA GENDARMERIE
NATIONALE DE BECHAR

MISE EN DEMEURE N° 01

Vu le marché N° 08/2018, du 14 décembre 2018 portant **travaux d'aménagement et extension des salles d'entretien et cellules pour mineurs au profit unités militaires/3^{ème} RM**, conclu entre ETS "**MERTOUMI MOHAMED**" et le 3^{ème} Commandement Régional de la Gendarmerie Nationale de Béchar.

- Vu l'ordre de service de démarrage des services N°2022/01/S.R finances daté de 23 Février 2022;
- Vu l'ordre de service de l'arrêt N°2022/03/S.R finances daté de 20 Juillet 2022;
- Vu l'ordre de service de démarrage des services N°2022/09/S.R finances daté de 16 Novembre 2022;
- **Et suite que l'entreprise n'a pas initié les travaux objet du contrat.**

Le 3^{ème} Commandement Régional de la Gendarmerie Nationale de Béchar mise en demeure N° 01 à ETS "**MERTOUMI MOHAMED**", sis à **Zone urbain class 130 section 61 Béchar**, pour initier les travaux, dans un délai de huit 08 jours après la publication de cet mise en demeure, afin de résorber le retard.

Faute d'obtempérer de la présente mis en demeure, le 3^{ème} Commandement Régional de la Gendarmerie Nationale Procédera à l'application des mesures coercitives comme le prévoit la réglementation en vigueur notamment la résiliation du marché au tors et proposer dans la liste noir.